







# Actions en faveur d'une administration exemplaire

La démarche « État exemplaire » a été lancée par le Premier ministre pour intégrer les objectifs de développement durable dans le fonctionnement de nos administrations. Engagé depuis 2010 dans cette démarche, le rectorat et la chancellerie des universités de Paris ont bénéficié en 2010 et 2011 d'un bonus d'environ 50 000 €.

Le dispositif administration exemplaire a été renouvelé pour la période 2015 - 2020. Il établit de nouveaux indicateurs interministériels.

Ce nouveau dispositif s'inscrit dans la lutte contre le dérèglement climatique pour lesquels la France s'est investie et engagée dans le cadre de la COP21 en décembre 2015.

Le plan d'administration exemplaire du rectorat et de la chancellerie des universités de Paris se compose des axes suivants:

- **▶ ÉCONOMIE D'ÉNERGIE**
- **► MOBILITÉ DURABLE**
- **▶ ÉCONOMIE DE RESSOURCE ET RÉDUCTION DES DÉCHETS**
- ▶ RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ÉTAT

#### ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

CHAUFFAGE: l'État a investi dans des travaux de modernisation du réseau de chauffage, ventilation et climatisation et a mis en place un dispositif de gestion technique du bâtiment (GTB) pour une régulation optimale de l'ensemble immobilier Sorbonne. Entre 2009 et 2015, les consommations en énergie de chauffage ont diminué de 13%.

Depuis le 2 avril 2016, les services académiques de l'enseignement scolaire ont emménagé dans un immeuble HQE avec un niveau très performant en matière de gestion de l'énergie, doté d'un système d'éclairage économe et de chauffage par « chaleur urbaine ».

**ÉLECTRICITÉ**: Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'électricité alimentant le site Sorbonne est intégralement d'origine renouvelable. Le fournisseur s'engage au travers de certificats de garantie d'origine à injecter autant d'électricité d'origine renouvelable dans le réseau électrique que celle consommée. Cette électricité est d'origine hydraulique.

Les consommations d'électricité ont connu une légère augmentation (1%) en Sorbonne et ont diminué d'environ 4% (estimation) sur le site Gambetta et de 17% à Penaud.

**EAU**: les sanitaires sont équipés de systèmes économes en eau (détection automatique, pressoir avec arrêt automatique). Des outils informatiques de gestion des fluides permettent une surveillance et une réactivité améliorée des éventuelles fuites d'eau.



#### **MOBILITÉ DURABLE**

Le nombre de véhicule du parc automobile se stabilise après avoir diminué de 32 % sur la précédente période. L'augmentation de la part de véhicule à motorisation vertueuse s'accélère avec l'acquisition de véhicules électriques et hybrides. En 2016, la chancellerie va acquérir en renouvellement son second véhicule hybride.

Entre 2014 et 2015, les consommations de carburant ont diminué de 11% pour les véhicules du rectorat et de 17% pour la chancellerie.

En 2016, deux chauffeurs professionnels sont formés à l'éco-conduite.



## ÉCONOMIE DE RESSOURCE ET GESTION DES DÉCHETS

Le traitement des déchets et leur recyclage contribue à éviter les gaspillages d'énergie et de matière première.

Un lombricomposteur en Sorbonne participe à diminuer le volume des déchets organiques mis en collecte sur le trottoir et produit un engrais 100% naturel pour l'entretien des espaces verts.

Le tri sélectif sur le site Visalto se perfectionne avec la mise en place d'un flux de déchets supplémentaire, le papier graphique. Cette collecte permet comme en Sorbonne, le recyclage du papier graphique de bureau en papier de même qualité.

Une partie de l'ancien mobilier a été évacué par un éco-organisme spécialisé dans le recyclage du mobilier. Du mobilier est également réutilisé par les circonscriptions contribuant ainsi au développement de l'économie circulaire.

Le renouvellement de l'intégralité du mobilier consécutif au déménagement des services académiques vers le site Visalto s'est effectué en prenant en compte les enjeux environnementaux. Ainsi, le mobilier neuf dispose entre autre du label NF environnement et le bois est certifié PEFC (issu de forêt gérée durablement).

Le rectorat de l'académie de Paris et la chancellerie des universités assure une gestion responsable et citoyenne des achats en favorisant des produits ou des services plus respectueux de l'environnement et fabriqués dans des conditions socialement respectueuses.

PAPIER: Sur l'ensemble des sites, le papier utilisé est 100 % éco-labélisé « FSC ». Entre 2014 et 2015, pour l'ensemble des sites, la consommation de papier a été diminuée de 2%. FOURNITURE DE BUREAU: Pour l'année 2015, en Sorbonne, 87% des fournitures de bureau achetées dispose d'un écolabel, 47 % pour les services de Gambetta / Penaud MOBILIER: En Sorbonne, 80% du mobilier acheté dispose d'un écolabel.



### RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ÉTAT

Une société durable est une société capable de favoriser le lien social et de mettre en place les conditions du vivre ensemble.

Pour l'année 2015, 2160 € d'achat ont été réalisé auprès de structure à vocation sociale (ESAT).

